



Le journal de **Cléder**



Cléder

Maison des associations

Du 2 au 26 août 2004

Exposition Georges PAPAZOFF

Entrée gratuite
Du lundi au dimanche
de 10 h 00 à 12 h 30
et de 15 h 30 à 19 h 30



Sommaire

Le mot du maire	p-3
Donner un cœur à notre cité	p.4-5
L'espace-nature des Palujous / Tanguy Prigent, un ensemble cohérent de 35 hectares	p.6-7
Les animations estivales	p.8-9
Le diagnostic agricole 2004	p.10-11
Le tragique 8 août 1944	p.12-13
Tribunes libres	p.14
Plages des Amiets et de Roguennic, plan de sécurité	p.15

En appeler à l'intelligence citoyenne.

Nous voici donc arrivés à la moitié du mandat qui nous a été confié en mars 2001. Il convient dès lors de se livrer à une première vérification des engagements pris devant le suffrage universel, car c'est le contrat qui nous lie avec les électrices et les électeurs.



J'ai déjà eu l'occasion de dire que telle est notre conception de la vie publique : des engagements précis et écrits et non de vagues promesses qui, pour reprendre l'expression de l'actuel locataire de l'Élysée "n'engagent que ceux qui les reçoivent". Il sera, à ce stade, intéressant de constater que certains s'en inspirent encore, car des "plans de campagne" pour les agriculteurs à l'équivalent d'un festival des "vieilles charrues" dans le canton, il risque d'y avoir rapidement des bilans à observer, sauf à être amnésique. Et cultiver l'ambiguïté d'une "information" sur les subventions obtenues sur la base des politiques menées par une majorité départementale taxée par ailleurs de tous les maux, ne saurait faire illusion sur la vacuité de sa propre action.

Pour notre part, nous poursuivrons notre action sur la base des 30 propositions affichées dans notre profession de foi. Quiconque voudra bien s'y référer pourra constater que nous sommes largement en avance sur le calendrier, dans nos réalisations et ce en dépit des restrictions budgétaires au niveau de l'état.

Après ce printemps, et notamment l'ouverture du nouveau bureau de poste (proposition 1.2) ainsi que l'attribution de 10 logements locatifs supplémentaires (proposition 6.2), cet été verra encore l'achèvement de la deuxième phase de l'espace nature des Palujous – Tanguy Prigent (proposition 3.3 / voir pages 10 et 11) et le démarrage du processus devant conduire au transfert de la mairie dans les locaux de l'ancien presbytère (proposition 6.3 / voir pages 4 et 5), en attendant l'achèvement de la réfection de la rue de l'armorique (deuxième tranche) à l'automne.

Ainsi est réaffirmée notre conception de l'action politique : en appeler à l'intelligence citoyenne plutôt qu'aux pulsions les plus viles.

Jean-Luc Uguen,
maire de Cléder.

Donner un CŒUR à notre

*Depuis plus de vingt ans, le devenir du presbytère
était au centre des discussions municipales.
Déjà en 1983, la municipalité de l'époque avait commandé
à la SAFI, une étude sur la destination nouvelle
à donner à ce bâtiment et une estimation du prix
par le service des domaines fut même actée,
le 26 juillet 1984, à 850 000 F.*

Des propositions concrètes bien connues

Parallèlement, dans ce qui était alors notre journal de conseillers municipaux d'opposition, nous faisions dès 1984 un certain nombre de propositions, car nous estimions que le rôle d'une opposition était aussi de participer publiquement au débat, sur la base de projets clairement définis.

Dans un article intitulé "Que faire du presbytère", nous souhaitions la création à proximité

de la place actuelle d'"un nouveau centre de vie", présentant les avantages suivants :

- a) Agrandissement de la place principale (parking) évitant l'engorgement des dimanches, jours fériés et marché.
- b) Centralisation du domaine administratif et culturel avec dans le même voisinage -mairie - poste - syndicat d'initiative - maison des associations.
- c) Amélioration de l'environnement existant avec la création de nouveaux espaces verts.
- d) Mise en valeur de l'architecture de la maison des associations.
- e) Amélioration de la sécurité des usagers de la poste actuelle.

Croissance de l'activité commerciale du centre - bourg.

L'aboutissement d'un dossier

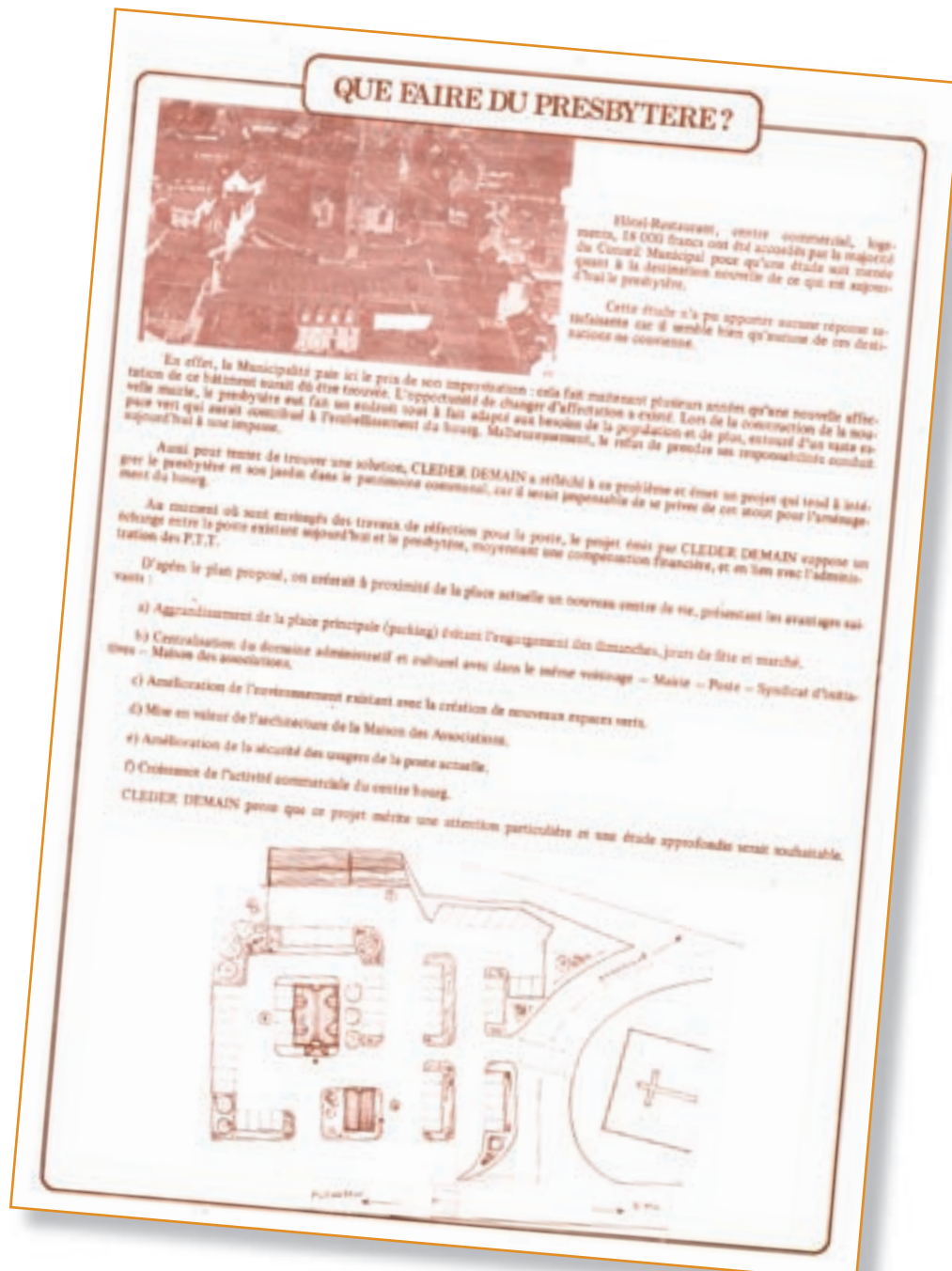
Parvenus en responsabilité, dès le 29 janvier 1996, nous écrivions au recteur de Cléder qui transmettait ce courrier à l'évêché, pour lui proposer de procéder à une actualisation de l'estimation des domaines et "d'envisager les bases d'un accord amiable, passant bien évidemment par la création d'un nouveau presbytère à proximité de l'église". Malheureusement, après divers échanges, le 9 janvier 1998, une lettre du délégué diocésain au temporel nous adressait une fin de non-recevoir.



Une emprise importante au centre-bourg.

cité.

Article paru
dans le Journal "Cléder
demain" juin 1984



Dès le début de notre second mandat, nous reprenions l'attache de l'évêché et un accord put être conclu entre la municipalité et l'évêché pour l'acquisition du presbytère au prix des domaines à 152 000 €, l'évêché conservant dans le prolongement de l'actuel office de tourisme la surface nécessaire à la construction de locaux paroissiaux.

Dès lors, le projet, tel qu'il fût envisagé lors de la présentation des vœux aux associations le 9 janvier 2004, apparaît très proche de nos propositions initiales car l'objet est le "transfert de la mairie dans ce nouveau site, au centre d'un espace vert libéré de l'actuel mur d'enceinte et de places de parking supplémentaires en regard de celles situées à l'arrière de la maison des associations. Le rez-de-chaussée de la mairie pourrait être mis à disposition de l'office de tourisme et d'un éco-musée (l'officier de police municipale occupant alors l'actuel local) et l'étage servir de salles de réunions aux associations".

Un financement maîtrisé

Sur ces bases, après consultations d'architectes cet automne et choix du projet retenu cet hiver, les travaux pourraient, après inscription budgétaire et appel d'offres, débuter à l'automne 2005 pour une réception à l'été 2006.

Ce projet est évidemment essentiel pour restructurer notre centre-bourg, donner un cœur à notre cité et accroître les surfaces disponibles pour les associations et l'office de tourisme d'une commune littorale affirmant son dynamisme. Il devra s'effectuer dans une enveloppe (hors acquisition) de l'ordre de 500 000 € (c'est-à-dire inférieur au projet d'agrandissement de la maison des associations envisagé en 1994), afin de tenir l'engagement de modération fiscale. ■

L'espace des Palujous / un ensemble cohér

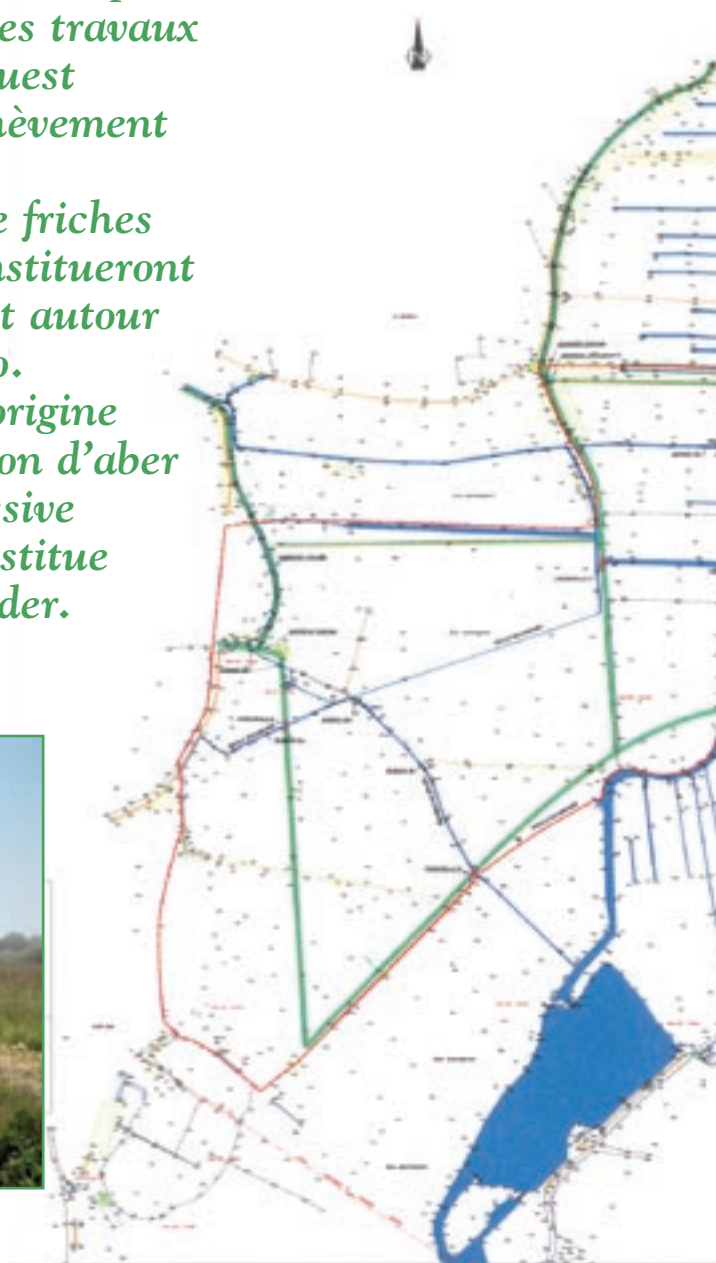
Après l'aménagement du secteur Est des Palujous, durant le mandat municipal 1995/2001, c'est maintenant les travaux entrepris sur la partie Ouest de la zone qui marquent l'achèvement de ce programme.

Ainsi, ce sont 35 hectares de friches qui auront été reconquis et constitueront un ensemble naturel cohérent autour de la rivière du Lavillo.

Cet ancien marais, dont l'origine est intimement liée à sa position d'aber et à sa fermeture progressive par le cordon dunaire, constitue aujourd'hui un vaste polder.



La rivière des Palujous



nature

Tanguy Prigent : ent de 35 hectares.



- Limites du site
- Chemins piétons
- Rivière du Lavillo et rigoles



Femmes au travail
au lavoir

Quatre objectifs principaux

Les études préalables à la protection et à la gestion du milieu avaient permis de mettre à jour l'ensemble des données propres au site (faune, flore et habitats naturels), d'en évaluer les potentialités et les faiblesses en vue d'adopter une gestion garante de sa conservation.

Ces études ont également permis de définir les types d'orientations à initier autour d'un quadruple objectif :

- Retrouver la configuration du site avant l'abandon des cultures et pâturages, par le défrichage des prairies et le curage de la rivière et des rigoles existantes.
- Compléter l'opération engagée sur l'ensemble du site par l'extension du réseau piédestre et cyclable et la plantation de haies ou de boisements brise vents.
- Mettre à la disposition des éleveurs un enclos central et des prairies périphériques accessibles par rotation, afin d'assurer la gestion conservatoire de ce milieu ouvert, par le bétail.
- Initier des mesures de valorisation alliant gestion raisonnée, préservation du milieu et démarche pédagogique, avec l'installation d'un poste d'observation ornithologique.

Afin de garder la mémoire du lieu, le lavoir où autrefois tant de femmes se retrouvaient, a également été réhabilité.

Le coût total des acquisitions de terrains et des travaux s'élèvent pour cette seconde tranche à 224 000 €.

Ainsi de Kerrien à Kerfissien-Coz, la commune bénéficiera d'un espace nature ouvert à toutes et à tous, où la fréquentation du site par le public est conçue de telle sorte que les activités et les aménagements soient compatibles avec les objectifs de préservation. ■

Les animations estivales

Animations sportives, fêtes associatives, déjeuner républicain, feu d'artifice, cirques, sans oublier les expositions à la maison des associations, la saison estivale, comme chaque année, sera marquée par de nombreuses manifestations, qui participent du développement touristique de notre commune.

Parmi celles-ci, le Festival des Artist'chaud et sa programmation éclectique et la Celtic Noz qui présente le meilleur de la culture bretonne se sont inscrits dans le paysage, de manière pérenne.

Le 3^e festival des Artist'chauds

L'association "la sauce d'Artist'chauds", vous invite à les rejoindre pour la 3^e édition du festival des Artist'chauds le samedi 31 juillet au Parc de Loisirs des Amiets. Comme les années précédentes, un marché d'artisans aura lieu de 10h à 18h. Des sculpteurs sur bois, des portraitistes, des peintres, des fabricants de bijoux, et de nombreux autres artistes, seront présents pour vous faire partager leur passion.

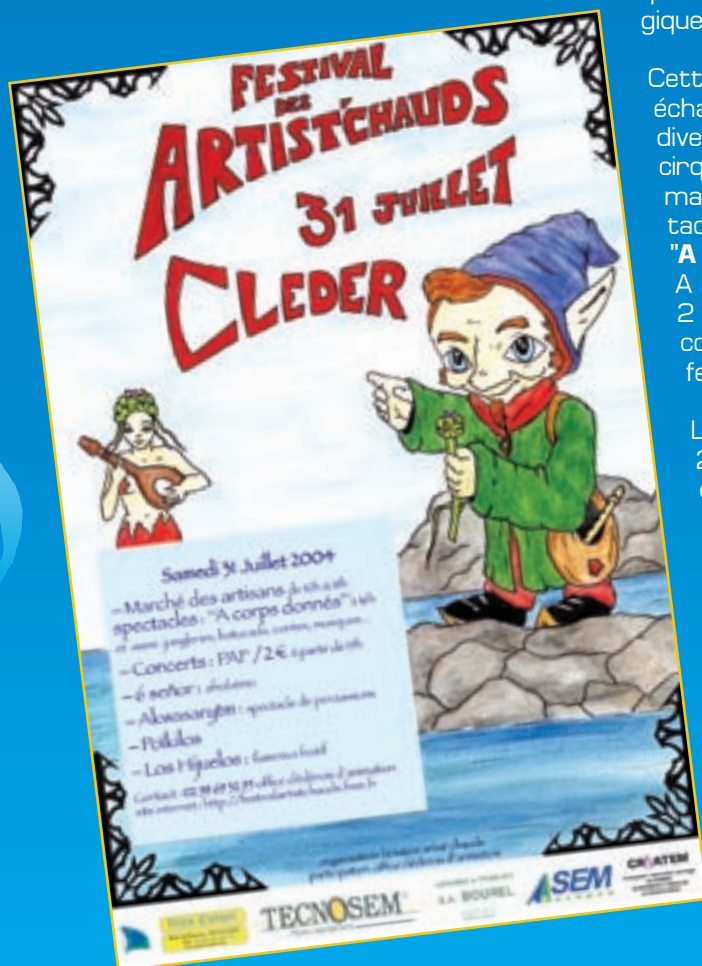
Cette année le marché se diversifiera en accueillant aussi des stands de commerce équitable, d'éco-habitat, d'agriculture biologique...

Cette journée sera également riche en échanges et en découvertes. L'après-midi, divers spectacles vous seront proposés : cirque, contes, danses africaines, percussions mandingues, et à ne pas manquer le spectacle d'acrobatie aérienne de la compagnie **"A corps donnés"** à 16h00.

A compter de 18h30, et pour seulement 2 €, la fête se poursuivra avec un apéro-concert animé par un groupe de flamenco festif, **Los Hijuelos**.

La soirée sera pleine de diversité, avec à 20h30 **Poi kilos** (musique tzigane), suivi d'**Akwasarythm** (spectacle de percussion), et pour finir la nuit **6 Señor** qui nous apportera le soleil des rythmes afro-latins.

Un service de restauration sur place sera accessible tout au long du festival.



ales

La 9^e Celtic Noz

Le vendredi 6 août à 20H30, à l'Espace 2000, et pour 5 €, la 9^e édition de la Celtic Noz, Cléder connaîtra un grand fest-noz dans la plus pure tradition bretonne : se produiront en effet conjointement, deux monuments de la culture bretonne, le groupe culte Diaouled ar Menez et les incontournables Frères Morvan.

Diaouled ar Menez (les diables de la montagne) naît en 1971 et sort dès 1972, un premier 45 tour "En Dro-Ton Doudl" dont le succès immédiat va contribuer à répandre le nom de "Diaouled". Un premier 30 cm sera publié en fin 1973 et ce disque à pochette noire avec "Diaouled ar Menez" en lettres orange est considéré comme incontournable. Il fait partie des meilleures ventes de musique bretonne de ces 30 dernières années.

Depuis lors, les Diaouled n'ont cessé d'écumer les festoù-noz de l'Europe à l'Olympia, sans jamais oublier Spézet où ils se retrouvent tous les cinq ans de leur belle histoire.

Quant aux **Frères Morvan**, ils sont comme les Sœurs Goazec, une légende de Bretagne. Ils entament leur "carrière" dès 1958, appelés par des voisins venus les chercher dans leur ferme familiale pour animer les fêtes locales. Ils enregistrent leur premier album dans les années soixante et le second en 1974. Depuis, passés maîtres dans l'art du Kan Ha Diskan, avec pour seule tenue de scène leurs casquettes et leurs chemises à carreaux, leurs voix profondes et leur vitalité ont fait se mouvoir des milliers de danseurs sur tous les planchers bretons. ■



Le diagnostic a

Dans le cadre de l'élaboration du PLU et notamment de la phase de définition du plan de développement durable, la commune a initié un diagnostic agricole qui, huit ans après celui de 1996, permet de vérifier les principales évolutions du secteur.

Cette étude a été menée par l'ADASEA, qui pour ce faire s'est appuyée sur la commission agricole mise en place au niveau municipal et composée d'élus et de représentants de la profession.

Bilan démographique

De 1996 à 2003, le nombre d'exploitations de la commune est passé de 138 à 119, soit une diminution de 14 % mais le nombre d'exploitants n'a diminué que de 2 %. Pour mémoire de 1990 à 1996, la diminution des exploitations avait été de 33 %. L'âge moyen des exploitants est passé de 43 ans en 1996 à 44 ans en 2003.

On assiste donc à un ralentissement de l'érosion de la population agricole sur la commune. Cette tendance est confirmée si l'on compare l'évolution clédéroise à celle d'autres communes voisines.

	Commune
Nombre d'exploitations	119
Nombre de chefs d'exploitation	190
Dont pluriactifs	3
Age moyen des exploitants	44 ans
Main-d'œuvre agricole totale	364
S.A.U. totale	2 400 ha
S.A.U. moyenne	20 ha/expl

Il est bien évident que l'on retrouve là l'effet positif des subventions liées aux mesures agri-environnementales et l'on peut d'ailleurs s'inquiéter, à ce niveau, de l'absence de perspectives véritables pour poursuivre dans cette voie. Il nous semble même que les revendications de la profession seraient plus pertinentes sur ce terrain que de tenter vainement de retrouver des "plans de campagne" qui ont entretenu les crises et dont on sait depuis plusieurs années qu'ils sont désormais sans objet, même si certains, y compris dans le monde politique, ont laissé croire qu'ils pourraient les réactiver et se trouvent aujourd'hui, une nouvelle fois, dans l'incapacité de tenir leurs engagements.

agricole 2004

Bilan foncier

La surface moyenne des exploitations a, en conséquence, évolué de façon inverse en passant de 12 ha en 1990 à 17 ha en 1996 et 20 ha en 2003.

2501 ha sont exploités sur la commune, y compris par des exploitants extérieurs. La surface mise en valeur par les exploitants de la commune, y compris hors de la commune est de 2400 ha.

Les productions légumières demeurent bien évidemment largement majoritaires occupant 1807 ha, mais là encore l'effet des mesures agri-environnementales se confirme avec 335 ha de céréales, qui devient la deuxième production sur notre territoire.

		Nbre d'expl	Moyenne	Total commune
Première production	Légumes	99	18 ha	1 807 ha
Seconde production	Céréales	60	6 ha	335 ha
Troisième production	Serres	12	17 583 m ²	211 000 m ²
Quatrième production	Lait	7	101 430 litres	710 000 litres
Cinquième production	Volaille ch.	4	5 500 m ²	22 000 m ²

Bilan des études sur le devenir des exploitations

Le tableau suivant compare les prévisions réalisées en 1996 pour 2001 et l'évolution réelle constatée sur la période 1996-2003.

Les différences sont liées au délai plus long entre les deux enquêtes et la période de prévision, ainsi qu'aux créations d'exploitations et aux cessations pour raison économique ou de santé qui ne peuvent pas toujours être anticipées.

	Prévisions pour 2001	Réalisé en 2003
Total cessations d'activité	33	40
Dont cessations avant 60 ans		4
Installations	10	34
Dont création d'exploitation		9
Dont création d'exploitation en serres		5
Nombre d'exploitations	121	119
Nombre d'exploitants	170	190

Le tragique 8

Le 6 juin 1944, à l'aube, les alliés débarquaient sur les plages de Normandie pour affranchir la France et l'Europe de l'occupation nazie. A la fin juillet, les alliés contrôlent presque toute la Bretagne et la Normandie, mais le repli des troupes nazies donnera lieu à de nouvelles exactions, dont seront victimes treize clédérois, le 8 août 1944.

Cette tragique journée est retracée dans l'ouvrage "Chronique d'hier – la vie du Léon 1939/1945" de Roland Bohn qui relate le témoignage de M. Abjean, alors maire de Cléder et dont nous publions de larges extraits.

"La population est réveillée à partir de 3 heures 15 par le passage de véhicules automobiles venant de la direction de St Pol de Léon, puis de celle de Tréflaouénan et se dirigeant vers Plouescat.

Croyant qu'il s'agit d'une colonne américaine, quelques personnes sortent de chez elles pour applaudir ceux qu'elles prennent pour leurs libérateurs ; d'autres se mettent à leurs fenêtres dans la même intention. Hélas, elles ne tardent pas à se rendre compte de leur erreur ! En effet, fusils, mitraillettes et mitrailleuses entrent en action. Il s'agit de troupes allemandes qui se replient vers Brest. Les habitants se terrent. La fusillade et les jets de grenades se poursuivent jusqu'au matin. Vers 7 heures, le calme revient. Certains se hasardent à sortir de leurs maisons. Le spectacle qui les attend est terrible : vitres brisées, persiennes criblées de balles, gouttières trouées, fils électriques et téléphoniques coupés. D'après mon enquête, il n'y a alors qu'un blessé léger dans l'agglomération. Il s'agit de Le Bras Francis qui a reçu une balle au cou. Il se rend à 8 heures 30 chez le Docteur Le Méhauté qui le recueille à son domicile.

D'autres groupes venant de Tréflaouénan s'arrêtent à leur tour à l'entrée du village de Toulbrout. Sous prétexte qu'ils ont été attaqués par des Résistants, ils se mettent à incendier les récoltes, foin, paille, blé, à brûler les maisons, puis en font sauter deux : celle de Séité à Loguellaou et celle de Laurans. A 800 mètres de là, ils enlèvent cinq personnes qu'ils emmènent en otages. Ce sont Messieurs Le Duc, Thépaut, Roué René, Roué Jean et Elard. Ces hommes sont conduits les bras levés à la sortie du bourg sur la route de Plouescat. Alignés au milieu de la chaussée, ils sont alors abattus. Lorsque nous pourrions les relever, nous constatons qu'ils portent d'horribles blessures ; ils sont méconnaissables.

Ces mêmes troupes passant vers 8 heures 30 au village de Penallan Kérizur, entre



La liste des victimes inscrites sur le monument aux morts de Croas ar Bandu

août 1944 à Cléder

Tréflaouéhan et Cléder, tuent Roué Claude et brûlent complètement ses récoltes. Simultanément, ils incendient la maison de Milin Claude, brûlent là aussi foin et paille, puis abattent deux vaches.

En arrivant à Cléder, ils continuent leur œuvre de destruction. Ils mitraillent et grenadent l'école libre des garçons. Ils donnent l'ordre à Monsieur Nerrant, Directeur, à Messieurs Palud, Frère Pascal (Le Borgne) et Breton, professeurs, aux deux servantes et au fils de l'une d'elles, un adolescent âgé de quinze ans, de lever les bras et de sortir dans la rue. Monsieur Palud, le plus âgé, sort le premier. Un soldat veut le frapper à la tête d'un coup de crosse ; instinctivement il se protège des bras, geste qui lui évite certainement la mort. Monsieur Le Borgne (frère Pascal) vient derrière lui ; il est abattu d'une balle dans la nuque. Les autres prisonniers doivent passer devant son corps avant de poursuivre la route avec leurs tortionnaires. De Cléder à Plouescat, soit durant près de cinq kilomètres, hommes, femmes, enfant doivent garder les bras en l'air ; dès qu'ils les baissent, ils sont frappés à coups de pieds et de crosse, sans compter des rafales lâchées à bout portant.

Durant ce calvaire, les Nazis trouvent bon de s'arrêter à Croas Ar Bandu. Quiviger Louis, conseiller municipal, est absent de son domicile ; ils ne trouvent que son épouse, les trois hommes de la maison s'étant cachés dans les champs. Tandis que certains pillent la ferme, d'autres traînent Madame Quiviger Louis dans un champ, abusent d'elle puis la tuent ; son fils aîné alerté par les cris accourt ; il est lui aussi abattu. Il est environ 12 heures.

Là ne s'arrête pas le carnage et le sac de la campagne. D'autres allemands mettent des canons antichars en batterie face à la ferme Quiviger ; de là, ils tirent sur le village de Créachavel, à l'autre extrémité du bourg. Un obus met le feu à la Maison Le Moigne. Les voisins s'empressent de combattre l'incendie malgré la poursuite des tirs ; Falhun est tué d'une balle au foie.

Lorsque le pitoyable convoi arrive enfin à Plouescat, le Commandant de la Place demande au sous-officier, chef de ce détachement, les

motifs de l'arrestation des prisonniers. "Ils ont tiré sur nos troupes" lui est-il répondu. Compte tenu de l'âge des prisonniers et de leurs professions, l'officier n'accepte pas cette réponse simpliste ; il donne l'ordre au sous-officier de les libérer, ce qu'il fait de très mauvaise grâce. Pendant ce voyage, Monsieur Le Nerrant et ses compagnons ont eu le temps d'identifier leurs bourreaux : ce sont des soldats qui ont stationné à Cléder de mars à juillet 1944.

Vers 11 heures 30, une nouvelle colonne se présente à Cléder. Le Docteur Le Méhauté à chez lui trois blessés ; Le Bras Francis de Cléder, déjà cité, Tréguer Guillaume de Sibiril blessé par une balle à l'omoplate et Mademoiselle Séité de Loguella en Cléder, blessée aux jambes par des éclats de grenades. Les nazis font irruption chez lui ; voyant les blessés, ils l'accusent de soigner des Résistants. Ils menacent de le fusiller. Le Docteur Le Méhauté réussit à leur prouver que, médecin civil de la localité, il soigne tous les blessés qu'elles que soient leur nationalité et leurs opinions. La soldatesque se rend difficilement à ces raisons ; elle accepte finalement de le laisser en liberté ; néanmoins, elle s'empare de deux blessés masculins, leur font traverser le bourg et les fusille sur la route de Plouescat où sont déjà allongés les corps des cinq victimes du matin.

Vers 17 heures le calme revient. Je vais aux nouvelles et je découvre l'étendue du massacre. Aidé de volontaires (Docteur le Méhauté, Abbé Ménez, Mercier, père et fils), nous allons relever les morts et les transportons à la Chapelle transformée en chapelle mortuaire."

La municipalité a souhaité honorer la mémoire de ces victimes en donnant leur nom à la "rue des martyrs du 8 août 1944" à proximité des lieux des massacres, comme elle l'avait déjà fait à Créach Oalec, pour Jeanne et Yves Béchu, assassinés le 30 novembre 1942 à l'âge de 13 et 9 ans.

Souvenons-nous enfin que 3 jeunes clédérois, membres des Forces Françaises Libres, Gustave Lespagnol, François Hervé Du Penhoat, Jean Hervé Du Penhoat sont morts pour la France en 1944, à l'âge de 20 ans, dans les combats de la Libération. ■

Pharisiens

"Flagrant délit de duplicité" et "Calomnies et hostilité sont dérisoires", tels étaient les deux titres des tribunes libres du précédent numéro du "Journal de Cléder".

Il est sans doute possible aujourd'hui de les regrouper pour qualifier le ton d'une campagne électorale où la rumeur tint lieu à certain de programme.

Car nous sommes toujours dans l'attente de publication de photos montrant des parties d'anatomie bien précises qui, paraît-il, existeraient au point que certains, sans doute en mal d'occupation, faisaient du porte à porte sur le secteur de Kerfissien ou du Gouré, pour propager la **calomnie**.

Mais bien évidemment les mêmes, si vous les interrogez aujourd'hui, n'auront rien dit, rien vu, rien entendu car leur **duplicité** est totale et se complaît de l'anonymat.

Plainte a, une nouvelle fois, été déposée auprès de la gendarmerie, mais on peut craindre que le taux d'élucidation ne progresse guère davantage, et que celle-ci connaisse le même sort que lorsque fût écrit, toujours anonymement, sur les murs et les routes de notre commune, "**le maire, pédophile**", dans l'attente là aussi sans doute de photos... On a longtemps espéré d'ailleurs à cet égard, une quelconque manifestation de l'opposition municipale pour condamner de telles inscriptions. A moins que là

Majorité

encore, soit préféré le vieil adage "calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose..."

Le maire fut aussi, durant les réunions publiques de cette campagne, désigné comme "**anticlérical**"... Déjà, l'histoire nous rappelle que **mêler la religion à la politique**, de l'inquisition aux fatwas, en passant par les épidémies de SIDA pour refus du préservatif, peut **conduire aux pires drames**. Il conviendrait aussi à ceux-là de lire avec intérêt quelques textes sur les **pharisiens**, car ils pourraient alors peut-être se reconnaître, même s'ils se considèrent évidemment comme le **bon grain**, utilisant pourtant toujours les mêmes méthodes nauséabondes.

Quant à nous, nous préférons l'humoriste **Guy Bedos**, quand il dit que l'on n'est "pas obligé de montrer son cœur, comme on montre son c..." ou encore le chanteur **Jacques Brel** quand il chante "les bourgeois" effarouchés devant ces jeunes qui montraient leur c...

Enfin parce que **le mépris et l'humour** peuvent parfois cohabiter, précisons que la majorité municipale ne parvenant pas à obtenir ces clichés, regrette de ne pouvoir présenter un **calendrier "tendance"** à l'image de celui des joueurs de rugby du stade français... !

Opposition

UN CONSEILLER GENERAL A CLEDER

Chères Clédéroises, Chers Clédérois,
Nous tenons à remercier vivement les électeurs et électrices de Cléder qui le dimanche 28 mars 2004 à l'occasion des élections cantonales ont accordé leurs suffrages à notre candidat Gérard Daniélou, pour les représenter au Conseil Général du Finistère.

Par un score net et sans appel de 57,73 %, les habitants du canton de Plouzévédé ont confirmé ainsi l'ancrage de la droite modérée dans ce canton, permettant ainsi à Cléder d'avoir son premier conseiller général depuis plus d'un siècle.

De plus nous sommes évidemment très heureux du score réalisé sur la commune de Cléder par

Gérard Daniélou, qui met en minorité le maire de Cléder.

Depuis son élection, notre conseiller général organise une permanence chaque semaine dans une des communes du canton, conformément à ses engagements. Cette permanence est signalée dans la presse locale (Télégramme et Ouest-France), sur la commune de Plouzévédé (chef lieu de canton) et sur la commune concernée.

Chers Clédéroises et Clédérois, nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été 2004 et bon courage à tous ceux qui travaillent.

**Les conseillers municipaux
de «UNIS POUR CLEDER»**



Ville de Cléder

Plages de Roguennic et des Amiets



-  Planche à voile autorisée
-  Baignade surveillée
-  Pratique de la planche à voile interdite
-  Pratique de la baignade interdite
-  Navigation de véhicules nautiques à moteur interdite
-  Navigation de véhicules nautiques à moteur autorisée
-  Plage disposant d'un centre de secours pendant l'été

Interdiction

-  Animaux
-  Sport équestre
-  Véhicule motorisé
-  Feux

Poste de secours

Date d'ouverture du 2 juillet au 29 août

Horaires de 14 h à 18 h 30

En cas d'absence téléphoner au 18

Informations

Température de l'air
Température de l'eau
Horaires des marées
Coefficients des marées
Direction du vent
Evolution de la météo



Observations

Les EAUX DE Baignade sont régulièrement contrôlées, les résultats sont affichés en mairie et disponibles au centre de secours

Significations des signaux

-  Baignade surveillée
Bathing surveilled and no particular danger
Bewachter strandabschnitt - Bewachter strand
-  Baignade dangereuse
Bathing dangerous but surveilled
Baden auf eigene gefahr
-  Baignade interdite
Interdiction of bathing
Badeverbot

Téléphone secours : le 18 ou le 15 ou le 112
N° CROSS CORSEN : 02 98 89 31 31

